

Monsieur Pascal BOLOT Préfet du Morbihan 10 Place du Général de Gaulle 56000 VANNES

Lorient, le 25 septembre 2024

Objet : préavis de grève pour la journée du 1er octobre 2024

Monsieur le Préfet,

La désespérance sociale créée par des années de politiques d'austérité produit des divisions dans le pays et nourrit le discours et la montée de l'extrême-droite. Les inégalités d'accès aux droits créées par l'éloignement des services publics, voire leur destruction dans certains cas, aggravent considérablement toutes les inégalités sociales.

Le service public a besoin d'une politique en faveur de l'intérêt général et porteur de justice et progrès social, premier rempart contre l'extrême droite.

La fédération CGT des Services publics porte les réponses nécessaires pour y parvenir : l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice compte tenu du rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années et son augmentation à six euros (6 €) pour compenser l'inflation. Ces mesures constituent également un levier puissant d'action pour la lutte contre les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

Pour que la Fonction publique redevienne attractive, en plus des mesures de revalorisation générale des salaires, il est nécessaire d'engager des négociations sur la refonte des grilles salariales, indispensables pour une reconnaissance juste des qualifications et de l'expérience, une revalorisation des métiers à prédominance féminine, un déroulé de carrière respectueuse de notre statut avec, à chaque échelon, un gain de rémunération.

La question des rémunérations est intimement liée à la question des retraites. Le premier semestre 2023 a connu le plus grand mouvement de protestation jamais vu en France depuis des décennies. Des centaines de milliers d'agents publics, des collectivités territoriales et du secteur privé de l'eau, du logement social et de la thanatologie, se sont mobilisés et ont fait grève plusieurs jours, refusant, comme la plus grande majorité des travailleurs et travailleuses, le recul à 64 ans de l'âge de la retraite. La colère contre la réforme des retraites reste intacte et doit aboutir à la décision d'abrogation de cette loi inique.

Pour tout cela, nous restons déterminées à lutter, et notre engagement contre toutes les réformes et tous les projets de réformes injustes, infondées et inefficaces sont plus que jamais à l'ordre du jour.

Coordination Syndicale Départementale des Services Publics du Morbihan
02 97 83 05 11

csdcgtmorbihan@gmail.com

A cet effet, la CSD 56 appelle l'ensemble des fonctionnaires et agents publics du Morbihan à se mobiliser pour :

• L'augmentation générale des salaires ;

• L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;

• La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète;

• L'abrogation de la loi portant réforme des retraites ;

• L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation, et financer les retraites ;

• L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;

• Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...)

La CSD CGT 56 des Services publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du mardi 01 octobre 2024 pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale du Morbihan et pour les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Le Secrétaire Général

CSD CGT du Morbihan

Thibault Le Dévéhat

D.